

SOULLANS

infos...

BULLETIN MUNICIPAL N° 59 - JANVIER 2019



Notre devoir de mémoire...

SOULLANS



Chers amis soullandais,

En ce début 2019, l'heure est au bilan de l'année écoulée. Elle fut particulièrement chargée en divers travaux et en concrétisation d'études de projets. Tout d'abord, avant de vous les développer, c'est avec beaucoup de plaisir, que je vous offre à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous.

Evidemment, je n'ignore pas dans quel contexte nous entamons cette nouvelle année, et c'est bien sûr un nouveau défi pour notre collectivité. Ce qui est vrai pour notre commune, est également vrai pour notre pays. Les événements de fin d'année ont profondément marqué chacun d'entre nous. Ils viennent nous rappeler la nécessité impérieuse de nous unir pour mieux affronter les défis de demain.

Dans ce contexte, et vous le savez mieux que personne, il n'est de réussite que collective. Une commune ne peut se développer que si se mobilisent en son sein, élus, citoyens, acteurs économiques et associatifs, pour porter des projets en commun. Et c'est dans cette démarche que nous porterons ensemble le dynamisme et le rayonnement de notre commune. Tels sont les engagements forts qui structurent notre action au service des Soullandais et qui se traduisent notamment par des réalisations au profit de tous.

Citons à titre d'exemple quelques projets réalisés en 2018 :

- Dernier exemple en date, la rénovation et l'extension de la salle de sports n°1, tant attendues pour l'ensemble de nos sportifs, qui, je pense, donne une autre dimension aux équipements de notre commune.
- La fin des travaux en octobre du lotissement des primo accédants qui aujourd'hui est un franc succès, puisqu'après trois mois de commercialisation, sur 44 lots disponibles, 26 font déjà l'objet de promesses d'achat.

Après différentes études et des plans de financement élaborés depuis de nombreuses années, le début des travaux d'extension et de réhabilitation de la Résidence Les Châtaigniers ont débuté en octobre dernier pour se terminer en 2020.

Bien entendu, 2019 verra la poursuite des investissements structurants permettant d'améliorer la qualité de vie de chacun dans la gestion stricte et responsable d'utilisation des deniers publics, sans alourdir de manière importante notre imposition fiscale, ce à quoi nous nous refusons.

Les récents travaux de la place De Gaulle sont appréciés de tous. L'aménagement de l'espace favorise l'accès à la maison médicale ou à la bibliothèque. Il nous est apparu souhaitable de poursuivre ces aménagements sur la place Jean Yole. Ces travaux de rénovation permettront de favoriser le développement de nos commerces dans des espaces sécurisés, en maintenant le même nombre de places de stationnement.

L'installation, en début d'année, de la vidéo protection sur l'ensemble de nos équipements publics permettra d'améliorer la sécurité dans l'agglomération.

La jeunesse ne sera pas oubliée car après les acquisitions foncières, la réalisation d'un accueil de loisirs offrira aux familles, un service indispensable auprès des jeunes enfants. Ces travaux devraient débiter au premier trimestre prochain.

Bien d'autres projets ou travaux verront le jour, notamment la réserve foncière nécessaire au développement des années à venir.

En terminant, je voudrais vous offrir en mon nom personnel et au nom de mon conseil municipal, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette année 2019. Je souhaite voir le chômage diminuer de façon significative, afin qu'il n'y ait plus d'exclus dans notre commune, tout en apportant du réconfort aux familles touchées par ces événements de la vie.



JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ

Rédaction : Mairie de SOULLANS

Crédit photos : © Mairie de SOULLANS - Ville du VÉSINET

Création et impression : Imprimerie JAUFRIT - LE POIRÉ-SUR-VIE

Sommaire

ÉDITORIAL	2
SOMMAIRE	3
LA VIE MUNICIPALE	4
- Bâtiments	
- Urbanisme	
- Voirie	
- Développement durable	
- Vidéo protection	
- Associations et culture	
- Action jeunesse, CME et scolaire	
- Délibérations	
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	20
LE C.C.A.S.	22
LA VIE DE NOS ÉCOLES	24
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE	26
NOS JEUNES SOULLANDAIS ONT DU TALENT	27
BRÈVES	28
ÉTAT CIVIL	31
RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS	32
À NOTER	34
ADRESSES UTILES	35



Bassin - Place Jean Yole

→ BÂTIMENTS

RÉNOVATION DE LA SALLE DES SPORTS N°1

La salle n° 1 est aujourd'hui une salle moderne et nettement plus agréable à vivre pour les utilisateurs. Les travaux ont permis sa mise aux normes de sécurité et d'accessibilité. L'isolation thermique et le déshumidificateur apportent un confort et un bien-être quel que soit le temps, humide ou froid (la salle n'est, bien sûr, pas chauffée). Quand au confort acoustique, le résultat est unanimement apprécié.

Cette salle, pour répondre aux demandes des usagers et suivre l'évolution des pratiques sportives, est également équipée d'une sonorisation, d'un accès internet, d'un nouveau panneau d'affichage des scores et d'un panneau dynamique permettant la diffusion des annonceurs publicitaires (nécessaire au financement des associations et à la diffusion de leurs manifestations).

Les associations ont su trouver les ressources nécessaires pour palier au retard, regrettable, des travaux et c'est avec une grande satisfaction que les enfants et les adultes ont pu retrouver la pratique de leurs loisirs favoris en novembre.

Ces équipements, salles de sports 1 et 2 ainsi que le foyer rural, sont utilisés par plusieurs centaines de personnes chaque semaine. Les extérieurs fréquentés par de nombreuses personnes : riverains, résidents de l'EHPAD et leurs familles, adolescents, parents et enfants fréquentant l'aire de jeux, nécessiteront quelques aménagements simples pour garantir le bien-être, la circulation, la propreté et la sécurité de tous. Ils seront réservés aux piétons.



RÉNOVATION DE L'ESPACE MULTI-ACTIVITÉS (EX OFFICE DE TOURISME OTSI)

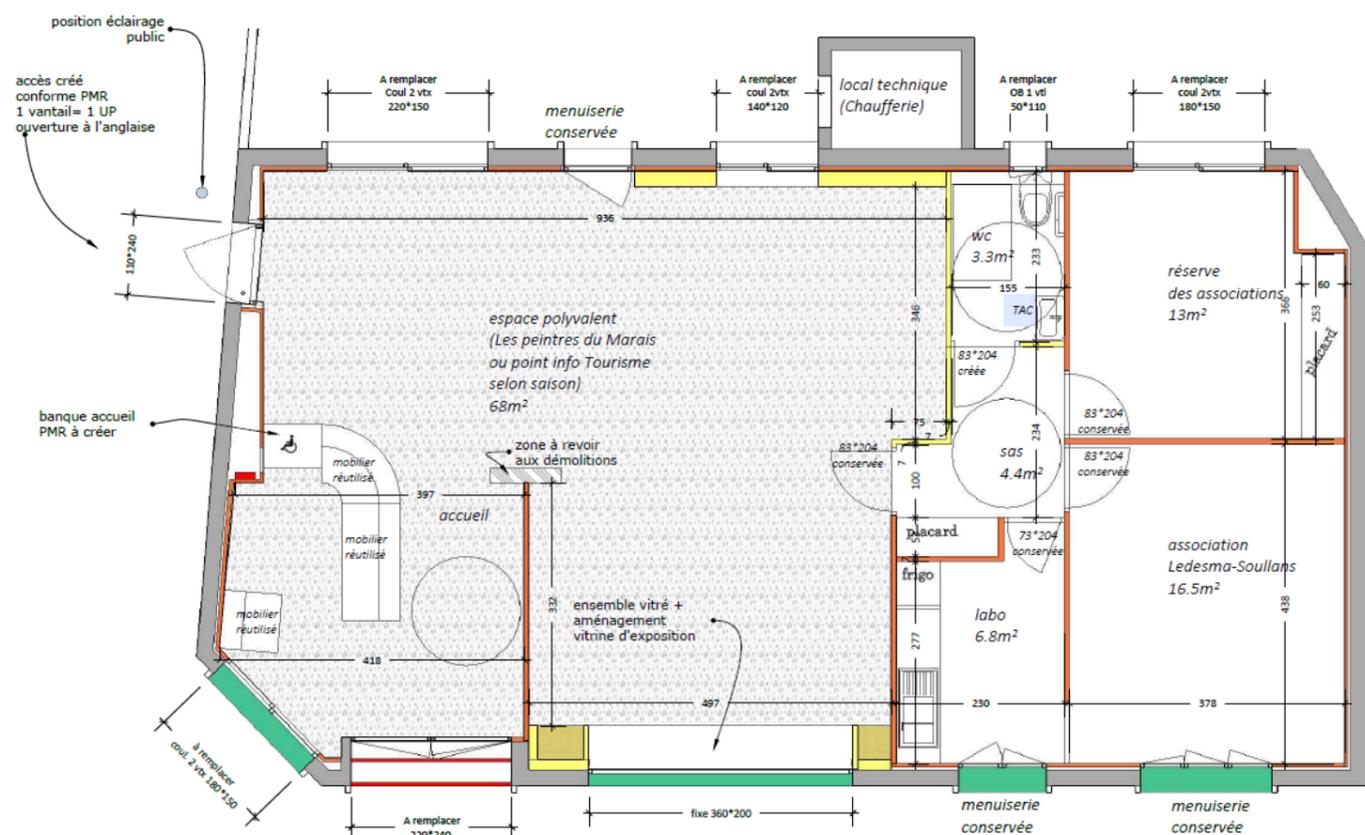
Les travaux ont commencé courant novembre afin de répondre aux besoins de mise en conformité, de sécurité et d'accessibilité. Par la même occasion, ces travaux apporteront plus de confort et rendront l'espace plus accueillant, entre autres pour les touristes l'été. Le chantier se terminera au printemps.

Le local restera, à la suite des travaux, utilisé par l'office de tourisme (compétence intercommunale depuis 2017) et par des associations soullandaises (Les peintres du Marais, le Comité de Jumelage Soullans-Ledesma et la SAT - Soullans Animation Tourisme).

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise locale OC4 - SOULLANS

Les résultats de l'appel d'offres sont les suivants :

> Maçonnerie :	SARL RAYMOND-DUMETZ - SOULLANS
> Menuiserie :	Entreprise REMAUD - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
> Plâtrerie - Placo :	Sté FRADIN - CHALLANS
> Electricité :	SARL CHEVRIER - SOULLANS
> Plomberie - Chauffage :	Entreprise TESSIER-PONTOIZEAU - SOULLANS
> Peinture :	SARL GAUVRIT - CHALLANS
> Bureau de contrôle :	SOCOTEC - LA ROCHE-SUR-YON
> Coordination SPS (Sécurité Protection de la Santé) :	MSB - LES SABLES D'OLONNE
> Nettoyage :	NIL OLONNE-SUR-MER



CENTRE PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

La fréquentation en hausse de l'accueil de loisirs, qui, aujourd'hui, a un taux d'occupation proche du maximum, et les perspectives démographiques de la commune ont amené les élus à se positionner sur la création d'un espace dédié à la petite enfance (3 / 12 ans).

Le bâtiment actuel ne permet pas d'extension ou de réhabilitation satisfaisante et, de plus, il ne répond pas aux normes d'accessibilité. La municipalité a donc acté la création d'un nouveau bâtiment sur l'emprise actuellement occupée par l'espace jeunesse (parcelle A092) et sur la parcelle A091 (cette dernière acquise lors du conseil du 13 septembre 2018).

Les différentes étapes :

- Le conseil municipal a approuvé le principe de la réalisation d'un accueil de loisirs le 12 avril 2018.
- Le pré programme, suite à des visites d'autres structures, a été validé le 7 juin 2018 et le programme confirmé lors du conseil municipal du 19 juillet 2018.
- L'architecte, Frédéric FONTENEAU des Herbiers a été retenu début septembre.
- L'avant projet définitif (APD) a été voté le 13 décembre 2018 pour un coût prévisionnel de 1 406 349 H.T.

Le projet, de plain-pied, aura une surface construite de 740 m². Il accueillera les activités périscolaires et les activités de l'accueil de loisirs (mercredis, petites vacances et grandes vacances).

Les travaux débuteront au printemps 2019 et s'achèveront au printemps 2020.



→ URBANISME

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES OLIVETTES »

La réception des travaux a été réalisée le 13 novembre 2018.

Nous enregistrons déjà de nombreuses demandes de parcelles qui se concrétisent :

- 15 signatures de promesse d'achat le 10 septembre 2018
- 11 signatures de promesse d'achat le 11 décembre 2018.



Signature des promesses d'achat,
10 septembre 2018

L'année 2018 a connu une forte progression des permis, des certificats d'urbanisme et des déclarations préalables.

DOSSIERS D'URBANISME	NOMBRE	ÉVOLUTION	AU 08/11/2018
2012	36		Permis de Construire Maisons Individuelles
2013	18	-50,00%	
2014	15	-16,67%	
2015	14	-6,67%	
2016	23	64,29%	
2017	27	17,39%	
2018	45	66,67%	
2012	80		Permis de Construire TOTAL
2013	48	-40,00%	
2014	48	0,00%	
2015	38	-20,83%	
2016	64	68,42%	
2017	59	-7,81%	
2018	65	10,17%	
2012	69		Déclarations Préalables
2013	87	26,09%	
2014	64	-26,44%	
2015	60	-6,25%	
2016	62	3,33%	
2017	84	35,48%	
2018	63	-25,00%	

DOSSIERS D'URBANISME	NOMBRE	ÉVOLUTION	AU 08/11/2018
2012	77		Certificats d'Urbanismes
2013	100	29,87%	
2014	83	-17,00%	
2015	131	57,83%	
2016	121	-7,63%	
2017	153	26,45%	
2018	161	5,23%	
2012	23		Certificat d'Urbanisme B
2013	27	17,39%	
2014	23	-14,81%	
2015	20	-13,04%	
2016	29	45,00%	
2017	36	24,14%	
2018	30	-16,66%	
2012	35		Droit de Prémption Urbain
2013	50	42,86%	
2014	36	-28,00%	
2015	37	2,78%	
2016	51	37,84%	
2017	56	9,80%	
2018	71	26,79%	



Pour information, le règlement du PLU (Plan local d'Urbanisme) est consultable sur le site de la commune. Pour tout renseignement, vous pouvez également prendre contact avec M. LE BANNER au service urbanisme de la mairie. Il est préférable de demander conseil plutôt que de se voir refuser un permis qui est incomplet.

PERMIS DE CONSTRUIRE

BALADI Alain
16bis, rue des Ormes
Garage

BRANCHEREAU Christian
16Ter, rue des Ormes
Maison individuelle

RABILLER Christian
51, chemin du Moulin Neuf
Garage

SCI OCÉADE AU RAYON D'OR
6, impasse des Poiriers
Maison individuelle

CHEVRIER Guy
37, chemin de Heurtevent
Modification implantation

JOLY Anthony
42, chemin du Parchy
Garage

SARL PAJOT ÉLINEAU
79, chemin des Cordes
Atelier

BILLON David
33, chemin de la Galerie
Extension maison individuelle

SENARD Benjamin
2, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

RENAUD Alexis
5A, impasse du Fief Rolland
Maison individuelle

HANNON Hervé
43, route du Perrier
Maison individuelle

BLANDINEAU Stéphane
18A, rue des Ormes
Maison individuelle

BOURON Sylvie
4, impasse des Poiriers
Maison individuelle

MERCERON Marcel
14, impasse des Poiriers
Suppression du auvent

SCI LES AS
1, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

BURGAUD Monique
2, rue des Oiseaux
Auvent

BILLON David
33, chemin de la Galerie
Extension maison individuelle

SARL FRAIS VIANDES
64, route de la Gare
Modification emprise au sol

MERCERON Sandra
1a, impasse du Fief Rolland
Maison individuelle

SCI ALMARC
17, route du Perrier
Maison individuelle

LECOMTE Marie-Madeleine
18a, rue Emile Poulain
Maison individuelle

MOINARD Tony
47, chemin de Bel Air
Maison individuelle

LIMEA Isabelle
36, chemin du Parc
Maison individuelle

MERCERON Alain
201, route des Borgnières
Maison individuelle

RAYMOND Christophe
Rue des Acacias
Auvent

SARL PÉPINIÈRES DE LA RIVIÈRE
Route de Saint-Gilles
Extension de bâtiment artisanal

ROQUAND André
15, rue du Marais Breton
Création de deux logements

CHAMPOT Chantal
7, impasse des Tourterelles
Maison individuelle

TESSIER Julien
5bis, rue des Genêts
Garage

MERCERON Philippe
203, route des Borgnières
Rénovation+extension MI

METENIER François
33bis, chemin des Guignardières
Maison individuelle

PAREIGE Dominique
12, impasse des Poiriers
Maison individuelle

RENAUDINEAU René
26, route de la Charraud Thibaud
Garage

LUSTENBERGER Thierry
86, route du Perrier
Maison individuelle

RABALLAND Alain
47bis, chemin de Bel Air
Maison individuelle

PASQUIER Jean-Michel
70, chemin de Rocheville
Maison individuelle

BRUNET Aurélie
13, impasse de l'Aubépine
Maison individuelle

BOURELI Michel
59, chemin du Parc
Maison individuelle

DAUSSIN Hervé
45bis, chemin de Bel Air
Maison individuelle

ROUSSEAU Bernard
46, rue des Peupliers
Maison individuelle

SCI PA.SA.GE
9, place Ledesma
Salon de coiffure

LEGER Elisabeth
22, chemin de Pied d'Oie
Maison individuelle

CHOISIER Vincent
3bis, chemin des Landes
Maison individuelle

VENDEE HABITAT
5, rue de la Roselière
Maison individuelle

LAVOINE Sylvie
1, impasse des Poiriers
Maison individuelle

JONIN Loïc
1, rue des Peupliers
Maison individuelle

COUTURIER Sylvie
16, impasse des Poiriers
Modification stationnement

JUBLIN Laurence
9, chemin du Bois Ménard
Maison individuelle

BRUGIER Christian
72, chemin de Rocheville
Maison individuelle

BORTOLOTTI Michel
6, route de Challans
Extension maison individuelle

BILLET Marine
19, chemin du Bois Ménard
Maison individuelle

CHARON Sandra
8, chemin du Moulin de la Rivière
Maison individuelle

→ VOIRIE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN YOLE

La place Jean Yole est un lieu de passage incontournable au centre de notre commune.

Qu'ils soient à pied, à vélo ou en voiture, les Soullandais se partagent cet espace. Il est nécessaire aujourd'hui, pour redonner une place à chacun, de réaliser un aménagement urbain alliant sécurité et confort pour les usagers.

Après les travaux, la place Jean Yole gardera son utilité première en conservant le même nombre de places de stationnement qu'aujourd'hui, car le commerce de proximité est un enjeu important et une preuve du dynamisme de notre commune.

Les piétons trouveront de grands espaces qui leur seront consacrés.

L'ensemble des commerces de la place Jean Yole seront accessibles en toute sécurité.

Les marches du parvis de l'église seront reculées afin de créer un grand espace de plain-pied permettant ainsi d'ouvrir la place vers la rue Charles Milcendeau.

Une zone entièrement piétonne de l'autre côté de la route face à l'église permettra d'accueillir le marché du dimanche, un nouveau panneau d'information y sera positionné et un bassin intégrant les végétaux de notre marais assurera une séparation naturelle avec le parking.

L'aménagement de cet espace sera réalisé avec les mêmes matériaux que la place De Gaulle assurant ainsi une cohérence et un nouveau dynamisme à notre place où il sera agréable de s'arrêter.

Ces travaux se réaliseront durant le 1^{er} semestre 2019.



TRAVAUX FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

→ Route de la Charraud Thibaud

Un enrobé a été réalisé sur cette chaussée sur 1,3 kilomètre.

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA COMMUNE

→ Chemin du Retail

Le décapage et le nivelage de cette voie, réalisé par l'entreprise BODIN a permis une amélioration de la chaussée et un meilleur écoulement des eaux.

→ Chemin des Baconnières

L'entreprise GUILBAUD a réalisé des travaux de débroussaillage et de réfection (terre récupérée dans les fossés pour recharger la voie) qui ont rendu ce chemin praticable, chemin qui dessert des parcelles agricoles.



→ Un programme de curage de fossés

sera réalisé par l'entreprise BODIN en début d'année 2019 sur 6 kilomètres.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aux jardins familiaux, un abri en bois a été installé. Financé par la mairie, grâce entre autres à une subvention du programme européen Leader, il permettra aux jardiniers de l'association « Les jardins de la Girade » d'être plus à l'aise dans leurs activités.

Le mois du Développement durable aura lieu en mars, comme les années précédentes. Le thème retenu est « **L'énergie** », avec pour principale préoccupation des informations sur les économies d'énergie. À l'heure actuelle, les différentes activités ne sont pas encore toutes finalisées. Sachez cependant que des expositions à la Bibliothèque Municipale, des conférences, des visites auront lieu tout au long de ce mois. Dès que le programme sera établi, vous pourrez le retrouver sur soullans.fr.



Attention !

1^{er} janvier 2019 : Arrêt des pesticides au jardin



Le 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé entre en vigueur pour les particuliers :
la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires seront désormais interdites.

La loi oblige les collectivités, depuis 2017, à mettre en place des méthodes alternatives aux pesticides de synthèse dans la gestion des espaces publics. De nombreuses collectivités ont d'ailleurs pris les devants sur le bassin versant Vie et Jaunay avec l'aide de Vendée Eau et du SAGE et les résultats sont très encourageants.

L'emploi de produits chimiques de synthèse montre aujourd'hui ses limites parmi lesquelles leur toxicité sur l'environnement, la biodiversité auxiliaire, la pollution des eaux de surface et souterraines, la santé humaine mais aussi l'émergence de nombreuses résistances de ravageurs et maladies. Les seuls produits qui seront dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs seront les produits de biocontrôle, les produits utilisés en agriculture biologique, les produits à faible risque. *Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.*



A noter : Les bidons de pesticides vides, entamés ou neufs sont à déposer en déchetteries.

C'est donc le moment de jardiner au naturel et de laisser plus de place à la biodiversité au jardin !



Pour arriver à ne plus utiliser de pesticides, chacun de nous doit nécessairement modifier son regard et faire évoluer ses pratiques. Moins mauvaises que les désherbants, apprenons à tolérer un peu plus la végétation spontanée en pieds de murs, sur les trottoirs... c'est le signe d'un plus grand respect de la santé de tous et de la vie de manière générale. L'exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » proposée aux communes du bassin versant vise à mieux faire connaître ces plantes sauvages qui, pour beaucoup d'entre elles, ont des propriétés médicinales.

Pour jardiner au naturel, beaucoup de ressources existent, et comme rien n'est plus contagieux que l'exemple, n'hésitez pas à venir à la rencontre de passionnés dans le cadre du week-end « Bienvenue dans mon jardin au naturel », **organisé les 15 et 16 juin** prochains par l'Union Nationale des CPIE et le SAGE Vie Jaunay.

Plus d'infos :
www.mon-jardin-naturel.cpie.fr
www.vie-jaunay.com



Souriez, vous êtes protégés ...

La vidéo-protection en quelques questions :
Suite à l'arrêté du préfet autorisant la commune de Soullans à installer un système de vidéo-protection, 27 caméras ont été installées et filment 24h/24h et 7j/7j la commune, pour une ville plus sûre.

À quelles fins la commune a-t-elle installé un système de vidéo-protection ?
Face au constat partagé avec les services de gendarmerie d'une recrudescence des cambriolages et des incivilités, appuyée par un diagnostic de vidéo-protection, la commune a souhaité renforcer les moyens de prévention contre les dégradations et la délinquance.

Le dispositif a pour vocation de prévenir les actes de malveillance commis sur la voie publique et à l'encontre des bâtiments communaux et privés. Il permettra de compléter les actions déjà engagées par la commune :

- Mise sous alarmes des principaux bâtiments publics ;
- Mise en place du dispositif « protection citoyenne » ;
- Création d'une police municipale avec le recrutement d'un policier ;
- Présence d'un éclairage public favorisant le sentiment de sécurité ;
- Entretien systématique des espaces dégradés ;
- Actions de prévention auprès des jeunes.

Que filment les caméras ?
Les caméras filment uniquement le domaine public. Ainsi, le domaine privé est masqué par des filtres.

Combien de temps les images sont conservées ?
Les images sont conservées 15 jours. Elles sont effacées automatiquement au-delà de ce délai.

Qui est habilité à exploiter ces images ?
M. le Maire et le policier municipal sur réquisition de la gendarmerie.

Comment ma vie privée est-elle protégée ?
Le déploiement de la vidéo-protection répond à un cadre légal précis, et en particulier la loi 95-73 du 21 janvier 1995 renforcée par la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2) de mars 2011. À cet égard, la commune est contrôlée par la CNIL.





→ ASSOCIATIONS ET CULTURE

CONCERT « CORBO »

Les 3 musiciens du groupe nantais « CORBO », Simon CLAUDE, guitariste, Robin CAVAILLES au beatbox et Thibaud PUTOUD à la contrebasse, ont fait découvrir leur univers musical original le 22 septembre au foyer rural.

Une bonne relation s'est établie avec les spectateurs grâce aux musiques qui « racontent ». Puisant dans la poésie, la littérature (Prévert, Kérouac,...), la matière sonore et les musiques vivantes, le trio a pu présenter sa propre esthétique musicale.



OUVERTURE DE LA 5^e SAISON CULTURELLE : SEPTEMBRE 2018-AVRIL 2019



Après le spectacle de Tonycello, la « Migration des tortues », deux cent trente personnes ont découvert, le 29 septembre à l'Espace Prévoirie, la programmation proposée sur les 5 communes Océan-Marais de Monts.

Trente-cinq spectacles (danse, théâtre, cirque chorégraphié, musique, chanson, conte revisité,...) sont proposés sur toute les communes du territoire.

Des spectacles variés et de qualité qui devraient séduire les personnes intéressées.

À Soullans, après le groupe « ACCENTU » de Corse qui s'est produit le 14 décembre, nous accueillerons le vendredi 5 avril 2019, à l'Espace Prévoirie, « NANTES IRISH DANCE » avec des danses traditionnelles irlandaises.

LE GROUPE « ACCENTU » À L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE

Dans le cadre de la 5^e saison culturelle, Soullans a accueilli, le 14 décembre, des chanteurs corses du groupe « Accentu ».

C'est dans une église mise en valeur par des lumières, installées par Élie de LR événements, que 330 personnes ont apprécié le concert présenté par le trio de l'Île de Beauté :

- Jean-Pierre GIORGETTI (chanteur)
- Sébastien ORTEGA (guitariste)
- Mathieu GIORGETTI (flûte, cistre)

Jean-Pierre GIORGETTI a présenté différents chants monodiques allant des amourettes de village en passant par l'émouvante lettre d'un soldat à sa maman.

Une voix douce mais aussi une puissance vocale selon les différents chants traditionnels proposés et l'accompagnement des 2 musiciens, notamment la prestation à la flûte lors de l'hommage à l'Irlande, ont surpris le public venu en nombre pour assister à ce concert.

Le voyage vers la Corse d'hier et d'aujourd'hui à travers leur musique fut réussi.



→ ACTION JEUNESSE, CME et SCOLAIRE

CME (Conseil Municipal des Enfants)

Mercredi 27 juin 2018, le CME a organisé un après-midi « jeux de société » avec les retraités et les enfants soullandais. C'est par le biais d'invitations manuscrites distribuées à l'EHPAD « Les Châtaigniers », dans les écoles et les commerces, lors du forum des associations ainsi que dans les boîtes aux lettres du Hameau des Châtaigniers que les jeunes élus ont convié les participants. Uno, belote, triominos, jeu de l'oie, monopoly, la bonne paye... Il n'y avait que l'embarras du choix pour passer une joyeuse après-midi.

Ils étaient une cinquantaine à répondre présents à cette rencontre intergénérationnelle riche en échanges et rires.



C'est par une balade à vélo le 30 juin, à la découverte du petit patrimoine soullandais, suivie d'un pique-nique à l'aire de jeux située rue des Ormes, que s'est terminé le mandat 2017-2018 pour les jeunes conseillers.



Inauguration du petit patrimoine

Afin d'élire le **nouveau CME 2018-2019**, les élèves de CM1 et CM2, accompagnés des anciens élus désormais en 6^e, se sont retrouvés à la mairie le samedi 29 septembre, pour procéder comme leurs aînés au vote. Le conseil a été renouvelé avec un taux de participation de 88,88%.

Les élus de l'école privée

- Léna DEBRAY
- Alix ECHEVERRIA
- Soline GARGOUIL
- Mathis MASSON-DEVINEAU
- Jule MORIT
- Dorian MOUSSEAU
- Marina PREAULT
- François-Joseph ROQUAND

Les élus de l'école publique

- Lisa BAUDRY
- Milan DABER-GABORIT
- Oskar MOUSSIER
- Théo RENAUD
- Hugo ROY
- Alix TESSIER-TRICOT
- Élise YVERNOGÉAU
- Timothée YVERNOGÉAU



Les nouveaux élus se sont ensuite retrouvés en conseil afin de présenter leurs différents projets.

Leur première action concrète a été la mise en valeur de galets aux couleurs de la nation, portant le nom des soldats morts pour la France lors la première guerre mondiale.

Ils ont bien sûr également participé à la cérémonie du centenaire de l'armistice en déposant ces galets au monument aux morts, en énumérant les noms des soldats morts pour la France ou bien en prenant part au lâcher de pigeons.

Samedi 1^{er} décembre les jeunes élus ainsi que ceux du précédent mandat se sont retrouvés avec les jardiniers de l'association « **Les jardins de la Girade** ».

Ils ont finalisé une action commencée fin 2017 mais qui en raison des intempéries, puis de la sécheresse n'avait pu voir le jour.

Il s'agit de la création d'un verger ouvert à la population, composé d'une quarantaine d'arbres fruitiers de quinze variétés différentes.

Après quelques explications de Nicolas AYREAULT, responsable des services techniques de la commune, les conseillers enfants et les jardiniers de la Girade se sont mis au travail, sous la pluie mais dans la bonne humeur.



Ce verger sera sans aucun doute un lieu de rencontre entre Soullandais de tous âges, propice aux échanges.

Pour le début de l'année, les jeunes conseillers ont de nombreux projets : « Nettoyons la nature ! » cinéma de plein air, Défi lecture « Chut, les jeunes lisent ! » à la bibliothèque municipale, balade à la tombée de la nuit pour découvrir Soullans, rencontre intergénérationnelle, animation au restaurant scolaire ...

La liste est longue, il est évident que les choix seront difficiles !

ACCUEILS DE LOISIRS

Compte rendu des vacances d'été :

L'équipe de sept animateurs a accueilli du 9 juillet au 10 août 2018, 93 enfants et adolescents pour un total de 1081 journées de présences.

Les sorties à la piscine et à la mer ainsi que les quatre camps ont particulièrement été appréciés.

45 enfants de 3 à 17 ans sont partis en camps. Les activités équestres pour certains, nautiques pour d'autres et de détente pour tous, leur ont permis de faire de belles découvertes et d'avoir certainement de bons souvenirs.



Inscriptions depuis septembre :

À l'accueil de loisirs des 3-11 ans, 85 enfants sont inscrits en périscolaire (accueil des enfants les jours d'école). Il y a en moyenne 30 enfants présents le matin et le soir.

84 enfants sont inscrits en extrascolaire (le mercredi et pendant les vacances), avec en moyenne 35 enfants le matin et 20 l'après-midi. Il y a régulièrement des pics de fréquentation à 40 enfants et plus. C'est pour cette raison qu'une des salles de l'école élémentaire est mise à disposition pour l'accueil de loisirs du mercredi.

Actuellement, 20 jeunes sont inscrits à l'Espace Jeunes qui se situe désormais 1 rue de l'école en raison de la construction des futurs locaux des accueils de loisirs.

Petites infos :

L'accueil de loisirs est ouvert du 11 au 22 février 2018 pour les vacances d'hiver.

Les programmes d'animations des accueils de loisirs et de l'Espace Jeunes sont disponibles sur le site internet de la mairie de Soullans.

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis septembre, la municipalité a repris en régie directe le restaurant scolaire.

Les repas sont toujours préparés sur place par une cuisinière de l'EHPAD « Les Châtaigniers ». Les prix restent inchangés.

Depuis septembre, 313 enfants sont inscrits au restaurant scolaire où sont servis en moyenne 265 repas par jour.

Les menus sont en ligne sur le site internet de la mairie de Soullans.



→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 JUIN 2018

Concerts : approbation des tarifs

La commune organise, chaque année, un concert au mois de décembre. Dans le cadre de la 5^e Saison, il sera proposé un concert de chants corses le vendredi 14 décembre en l'église Saint-Hilaire. Le conseil municipal fixe le tarif d'entrée à 5€ pour le plein tarif et 3 euros pour le tarif réduit.

Acquisition de la parcelle bâtie cadastrée AO 116 située place Jean Yole

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AO n° 116 située place Jean Yole, d'une superficie totale de 204 m² appartenant à Mme Léone GRONDIN.

Acquisition de la parcelle cadastrée B 44

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 44 de la section B située au lieu-dit « La Chapellenie », d'une superficie totale de 4 710 m², appartenant à Mme Marie-Josèphe BERNARD, veuve BESSONNET.

Acquisition des parcelles cadastrées B 42 et 2990

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous les numéros 42 de la section B située au lieu-dit « Le Rebras » et 2990 de la section B située au lieu-dit « La Chapellenie », d'une superficie totale de 22 610 m² appartenant aux conjoints FORTIN.

Création d'un accueil de loisirs : approbation du préprogramme, contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal approuve le préprogramme et l'enveloppe financière prévisionnelle.

Le coût prévisionnel de l'opération au stade préprogramme est fixée à 1 300 000 € H.T.

Reprise en régie directe de l'activité de l'association "comité de gestion du restaurant scolaire"

Le conseil municipal accepte la reprise en régie directe de l'activité économique de l'association « comité de gestion du restaurant scolaire » dans le cadre d'un service public administratif, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Accueil de loisirs : Contrat d'Engagement Educatif

Le conseil municipal approuve la mise en place d'un Contrat d'Engagement Educatif. Le C.E.E. est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Prévoirie »

Le conseil municipal accepte le transfert des équipements communs du lotissement « Prévoirie » au profit de la commune de Soullans ainsi que des parcelles AN n° 382 (1 150 m²) et AN n° 383 (72 m²).

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au sein de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées, Le conseil municipal est informé qu'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée entre la communauté de communes et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges.

Ont été élus Jean-François CHOUIN et Jacqueline CARIOUTHOUZEAU.

Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) – Nomination d'un délégué à la protection des données (D.P.D.)

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un D.P.O. – Délégué à la Protection des Données – mutualisé proposée par E-Collectivités Vendée.

Le D.P.O. est principalement chargé d'aider et de conseiller la collectivité par :

- la réalisation d'un inventaire de toutes les données personnelles traitées,
- la sensibilisation et l'information des agents sur la réglementation,
- des recommandations pour être en conformité avec le règlement,
- un accompagnement sur l'analyse d'impact des données sensibles.

Modification des statuts du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Le conseil municipal, a validé la modification des statuts du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

SÉANCE DU 19 JUILLET 2018

Restaurant scolaire

1. Le conseil municipal décide de créer :
 - Un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet
 - Cinq emplois permanents d'adjoint technique, à temps non complet.
2. Le conseil municipal approuve les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2018.
3. Le conseil municipal approuve le règlement du restaurant scolaire applicable à compter du 1^{er} septembre 2018.

Restaurant scolaire et Accueil de loisirs : fourniture des repas

Les repas du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs sont fournis par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de Soullans.

Construction d'un centre périscolaire et d'un accueil de loisirs : approbation du programme et de l'enveloppe financière

Le conseil municipal approuve et adopte le programme présenté par Monsieur le Maire pour un montant estimatif des travaux de 1 100 000 € HT.

Conventions avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal valide la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018

Renouvellement du Projet Éducatif Territorial de la commune de Soullans (PEdT)

Le conseil municipal approuve le Projet Éducatif Territorial. Le document établit le Projet Educatif Territorial dans le cadre duquel peuvent être organisées, des activités périscolaires et extrascolaires pour les élèves de maternelle et d'élémentaire des écoles de la commune de Soullans. Ce PEdT est mis en œuvre pour une période de trois ans, dans la continuité du PEdT 2015-2018.

Renouvellement de la convention d'objectifs de la 5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts

Le conseil municipal approuve la convention d'objectifs de la 5^e saison « saison culturelle hivernale » 2018 / 2019 à intervenir entre la Communauté de communes Océan-Marais de Monts et ses communes membres.

Réaménagement de la place Jean Yole : modification du programme et de l'enveloppe financière - Approbation de l'avant-projet

Le conseil municipal modifie le programme et l'enveloppe financière suite à la réalisation des études d'avant-projet. Il approuve l'avant-projet du réaménagement de la place Jean Yole. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 659 000 € H.T.

Acquisition de la parcelle bâtie cadastrée AO 91

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AO n° 91 située rue de l'École d'une superficie totale de 364 m² appartenant à M. RUCHAUD Dominique.

Acquisition de la parcelle cadastrée AS 86

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AS n° 86 située au lieu-dit « Le Grand Fief », d'une superficie totale de 3 617 m² appartenant à M. BURGAUD Olivier.

Convention de transfert des équipements communs du lotissement « Résidence Les Écoliers »

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le transfert de la voie et espaces communs du projet de lotissement « Résidence Les Écoliers » situé rue de l'Océan, dans le domaine public de la commune.

Construction de 8 logements : garantie d'emprunt

Le conseil municipal accorde sa garantie d'emprunt à hauteur de 30 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 774 000.00€ souscrit par Vendée Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 8 logements sociaux sur le lotissement « Bageonne ».

Cession gratuite de terrains au profit de la commune – Succession Jean JOLLY

Le conseil municipal accepte le don des parcelles cadastrées AW n° 21 située au lieu-dit « La Bourrine Jaune » et AV n° 80 située au lieu-dit « Moscou », d'une superficie totale de 5 160 m².

Installation d'un système de vidéo-protection urbaine sur différents secteurs de la commune de Soullans

Le conseil municipal acte le principe de la mise en œuvre d'un système de vidéo-protection urbaine ayant pour objectif la sécurité et la tranquillité du domaine public communal.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2018

Reclassement et intégration dans la voirie communale d'une voie de désenclavement de la RD 205

Le conseil municipal accepte le principe de reclassement et d'intégration dans la voirie communale d'une voie de désenclavement de la RD 205.

Exclusion du champ du droit de préemption urbain des ventes de lots des lotissements « Les Olivettes », « Les Écoliers » et « Bageonne »

Le conseil municipal décide d'exclure les lotissements mentionnés du champ d'application du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans.

Voyage scolaire – Attribution d'une subvention aux écoles élémentaires pour une classe de neige

Le conseil municipal accorde pour l'année scolaire 2018-2019 une subvention de 160 (cent soixante) euros par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe de neige ou assimilée.

Les délibérations complètes sont affichées en Mairie.



La Bibliothèque Municipale



Les derniers chiffres :

- 670 personnes se sont inscrites à la bibliothèque depuis l'ouverture en octobre 2016.
- 8 700 documents sont disponibles à la bibliothèque de Soullans, plus de 100 000 documents accessibles sur le réseau intercommunal.
- Environ 5 500 usagers ont fréquenté la bibliothèque en 2018.



C'est nouveau !

- De nouveaux documents :
Les revues : Le Journal de Mickey, Lire, Que choisir, Sportmag, Astrapi
- **Les jeux de société** : Nom d'un renard, Histoires de fantômes, 13 indices, Mystérium

Rappel :

L'entrée à la bibliothèque et la consultation des documents sont libres et gratuites.
Pour les inscriptions veuillez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.
Pour information, la bibliothèque municipale n'accepte pas les dons.

Retour sur les animations :

- Les Histoires « **doum doum** », une fois par mois le samedi matin à 11h : lecture à voix haute d'albums pour les enfants, à partir de 4 ans. Les livres lus ont évoqué la rentrée au mois de septembre, les sorcières en octobre, et la peur en novembre.
- **Concert**, mercredi 3 octobre, avec l'ensemble **La Belle Aurore**.



- Des cycles d'**initiation à internet** ont été proposés, bénévolement, par M. Alain Roy, accompagné d'Anne-Françoise Thoby. Un groupe de 6 personnes en novembre et décembre sur 4 séances le mardi matin. Renseignements à la bibliothèque pour un éventuel prochain cycle.
- RDV des participants au **Prix des lecteurs** le mercredi 13 décembre, l'occasion de faire le point ensemble sur ses lectures (romans et BD), de se rencontrer, voire d'inciter certains à participer.
- **Contes de Noël** par les bénévoles de la bibliothèque le samedi 22 décembre, découverte du kamishibai avec le conte La légende du sapin, atelier fabrication d'un sapin de Noël miniature, goûter.

Focus / Moment fort :

LE MARAIS NOIR



Pour la première fois à la bibliothèque a eu lieu un concert. Le groupe musical de l'association des Amis du Vieux Château de Commequiers a fait revivre la musique des XIV^e et XV^e siècles, avec les instruments et les costumes de l'époque. Le temps étant clémente, la bibliothèque a pu accueillir pour la première fois également 40 personnes dans le patio.

- **Secrets d'Histoire**, Louise Michel, par Yves Simard, le vendredi 12 octobre. Louise Michel fut une figure révolutionnaire et anarchiste, c'est aussi le nom de l'une des récentes bibliothèques parisiennes qui a inspiré celle de Soullans.

Pour rappel, la bibliothèque, c'est aussi :

→ Un accès **wifi gratuit**, des **postes informatiques** pour les adhérents pour accéder à internet, faire de la bureautique, accéder à ses documents sur clé USB, avec la **possibilité d'imprimer (en noir et blanc)**.

→ Un lieu convivial pour feuilleter la presse, lire les journaux, choisir un DVD, réviser ou travailler dans le calme, bénéficier du patio, jouer aux jeux de société ou aux jeux vidéo (autorisation parentale nécessaire pour la PS4).

La bibliothèque, c'est surtout :

Un lieu accessible à tous, un lieu de **rencontre** et d'**échanges**, où l'on passe un moment privilégié en famille, entre amis ou avec d'autres usagers.

A venir :

→ Les histoires « **doum doum** », une fois par mois le samedi matin à 11h : lecture à voix haute d'albums pour les enfants, à partir de 4 ans. Les thèmes seront : le froid (samedi 2 février), le printemps (samedi 30 mars), le jardin (samedi 27 avril), les mamans (samedi 25 mai), les vacances (samedi 29 juin).

→ Soirée doudou pyjama le samedi 19 janvier 2019, à partir de 17h30. Dans le cadre de la Nuit de la lecture, 3^e édition de la manifestation nationale, lecture d'albums, autour d'un chocolat chaud et d'une brioche. Ne pas oublier de venir en pyjama, avec son doudou sous le bras.

→ Vendredi 1^{er} février 2019, secrets d'Histoire La Tour Eiffel, exceptionnellement à 20h. Pour tout savoir sur la naissance de la Tour Eiffel. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, date qui marquait le centenaire de la Révolution française, un grand concours est lancé dans le journal, officiel. Les premiers travaux débutent le 28 janvier 1887, en 2 mois la Tour Eiffel est construite, une véritable prouesse technique.

→ Vendredi 26 avril, à 18h30 : Secrets d'histoire, par Yves SIMARD. Thème : Jack L'éventreur.

→ **Exposition photos «vaches de nos campagnes»** par Jean-Yves Hascoët, un photographe, qui a sillonné la campagne pour faire ses clichés. Il possède 25 000 photos de vaches.
Du mardi 2 avril au samedi 27 avril 2019.



1^{re} ÉDITION DU FESTIVAL DU ROMAN NOIR

Le Réseau Intercommunal des Bibliothèques Océan-Marais de Monts ont proposé un nouveau rendez-vous littéraire dédié au polar : « **Le Marais Noir** ». Cette 1^{re} édition a eu lieu les 16 et 17 novembre 2018 à Soullans et a mis le **36 Quai des Orfèvres** à l'honneur.

Pourquoi le Polar ?

Le polar est un genre littéraire à part entière qui a ses amateurs et ils sont nombreux. La littérature policière revêt différents genres, en fonction du sujet, de la thématique abordée, de l'univers du roman ou encore du rythme de l'enquête. Thriller, roman noir, roman d'espionnage, polar historique ou roman d'enquête, il y en a pour tous les goûts.

Pourquoi Soullans ?

Ces dernières années, la bibliothèque de Soullans a développé des collections consacrées au genre policier, c'est donc tout naturellement qu'elle a accueilli l'événement « **Le Marais Noir** ».

Un programme inédit d'animations gratuites le temps d'un week-end !

- Une exposition « **La Police dans le Polar** »
- Des jeux de société avec pour thème « **les enquêtes** »
- Une Murder Party
- Une scène de crime
- Une conférence sur la cybercriminalité
- Une table ronde d'auteurs animé par **Fondu au Noir**
- Projection du film **36**, quai des Orfèvres, suivi d'une présentation du Prix littéraire **36**, quai des Orfèvres par François JASPARD, en présence du lauréat 2019, **Paul MERAULT**



Des auteurs en série à Soullans :

Paul MERAULT : le lauréat 2019 du Prix du Quai des Orfèvres

Sylvain FORGE : lauréat 2018 du Prix Quai des Orfèvres

Nicolas DRUART : Grand Prix du suspens psychologique en 2018

Jean-Christophe PAILLÉ : finaliste au concours du Roman Policier de Vendée 2015

Guillaume RAMEZI : Prix Palais de la Découverte de Saint-Malo



Quelques chiffres :

→ Le vendredi après-midi, 60 lycéens du lycée Truffaut de Challans sont venus visiter l'exposition et rencontrer M. JASPARD et l'auteur Sylvain FORGE.

→ Sur l'ensemble du festival, 400 participants se sont intéressés au polar.



M. JASPARD



L'EHPAD Les Châtaigniers

Une nouvelle page à écrire...

par M. Christian BONNIN, Directeur de la résidence.

Voici nos missions :

- Accompagner les résidents en perte d'autonomie
- Offrir le meilleur accueil
- Offrir une solution d'hébergement adaptée et sécurisante
- Ralentir au maximum la perte d'autonomie physique et psychique
- Offrir un confort de vie au quotidien
- Assurer un suivi médical personnalisé
- Maintenir un lieu de vie et le rendre plus agréable encore

Pour mener à bien ces missions, il est nécessaire que les membres du CCAS et l'ensemble des salariés, nous ayons une vision commune de l'accompagnement des résidents et du soutien que nous pouvons apporter aux familles.

Des projets vont nous permettre de nous impliquer différemment, d'impliquer tout le personnel, de dynamiser les équipes et d'avancer ensemble :

1 → Les travaux de réhabilitation

L'objectif est de rendre ce lieu de vie agréable pour tous et, ce, dans différents domaines : fonctionnalité, accessibilité, ergonomie, espaces dédiés, décorum :

Depuis quelque temps, règne une effervescence importante rue de l'Égalité : le chantier de l'EHPAD est ouvert.

Suite au permis de construire, un appel d'offres a été lancé à la fin de l'été. Des entreprises, pour la plupart vendéennes, ont répondu. Début octobre, les vingt-trois lots de l'appel d'offres étaient fructueux. Le montant global des travaux s'élève à 4 694 200 € hors taxes.

Au terme des travaux en 2019 et 2020, les résidents bénéficieront de chambres neuves ou entièrement reconstruites et de nouveaux services.



2 → Le C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens)

Il s'agit d'une contractualisation pour cinq années avec nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental de la Vendée et l'Agence Régionale de Santé.

Ce contrat prévoit de :

- Réécrire le Projet d'Établissement
- Fixer des objectifs avec des plans d'actions
- Optimiser les moyens humains
- Établir un plan pluriannuel de financement

L'ensemble des salariés participera à la réécriture du Projet d'Établissement avec l'aide d'une personne ressource extérieure, M. BULTE (Cabinet HA CONSEIL).

3 → Une nouvelle démarche d'accompagnement : « Humanitude »

Comment améliorer l'accompagnement au quotidien ?

Il s'agit d'une formation pour tout le personnel qui aura lieu au sein de la résidence, au service de la bienveillance, dont les principaux objectifs sont :

- Apporter du bien être
- Réduire l'apathie (ennui, absence d'émotion)
- Maintenir et développer la sociabilité
- Préserver l'autonomie fonctionnelle
- Lutter contre la dénutrition et la déshydratation
- Réduire le recours aux traitements médicamenteux,

tout en respectant certaines règles :

- Zéro soin de force
- Respect de la singularité et de l'intimité
- Ouverture vers l'extérieur
- lieu de vie, lieu d'envies

Voici quelques exemples d'interventions adaptées aux pathologies :

- Animer diverses activités
- Créer des passerelles avec le monde extérieur
- Stimuler les sens (cinq sens)
- Effectuer des activités motrices
- Participer à la musicothérapie
- Aménager un jardin thérapeutique
- Effectuer de la balnéothérapie
- Proposer des sorties (exposition,...)
- ...

Tous ces projets doivent concourir « à la culture du bien être » au sein de la résidence « Les Châtaigniers ». Les priorités sont bien sûr orientées vers l'accueil et l'accompagnement du résident tout au long de son parcours de vie au sein de la résidence et rassurer ainsi sa famille.

Le résident est et restera encore plus au cœur de ce projet passionnant.

À suivre...

Repas de Noël

Plus de 350 convives étaient attablés pour savourer le repas de Noël organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Chaque participant a passé un moment convivial émaillé de chants, d'histoires, de jeux de cartes.



→ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Durant l'année 2017-2018, l'école maternelle a eu l'occasion de participer et d'assister à différents projets.

Les élèves ont vu un spectacle des « Enfantines », festival de contes au Perrier.

Le Père-Noël est passé à l'école lors d'un après-midi festif. Un spectacle des trois petits cochons a été offert aux enfants de la toute petite section au CE1. À cette occasion, toute l'école en a profité pour travailler sur les contes traditionnels. Ce travail s'est achevé par une exposition d'arts visuels à l'école.

Tout le monde est allé danser à l'Espace Prévoirie lors de la rencontre danse avec l'école du Perrier.

En fin d'année, les élèves sont partis au musée de l'Abbaye Sainte-Croix aux Sables d'Olonne ; ils ont travaillé sur le portrait, dans le cadre du projet d'école, en s'inspirant de l'œuvre de Gaston Chaissac.

Puis ils sont allés visiter une ferme pédagogique pour clore l'année.



→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

À l'école élémentaire publique, l'année scolaire dernière s'est articulée autour des contes traditionnels.

L'étude des contes a mobilisé toutes les classes, que ce soit à travers une lecture de contes des CP aux élèves de GS ou des plus grands aux CP ou l'écriture d'un conte impliquant tout le cycle 2 ou un rallye-lecture avec création et tenue des ateliers par les CM.

Ce travail sur les contes a été aussi le fil conducteur de tous de la petite section au CM2 pour l'exposition d'arts plastiques très réussie et présentée à l'école maternelle. La fréquentation de la bibliothèque municipale nous aide beaucoup en lecture afin de disposer d'ouvrages supplémentaires sur le thème étudié et au CM1-CM2 pour un échange littéraire autour des livres des Incorruptibles ou sur un événement précis : l'étude du roman policier (projet fin 2018).



La classe de CE1 était inscrite à un projet en arts visuels autour de l'œuvre de Matisse dans le cadre du programme culturel proposé par la Communauté de communes. Elle a bénéficié de l'intervention de deux artistes pendant 6 séances d'1h30 et a exposé ses réalisations aux Kid's Folies à Odyssea.

La classe de CE2-CM1 a engagé une correspondance en histoire et géographie avec une école d'Ariège qui devrait se traduire peut-être en 2019 par une rencontre.

Les CM2 ont échangé des lettres avec une classe de 6^e, comme les années précédentes, dans le cadre de la liaison avec le collège et, lors de la visite aux collégiens, ils ont discuté à propos du livre étudié ensemble. Cet échange renforce le passage et l'intégration dans leur nouvel établissement.

Ils ont aussi passé le permis internet dans le cadre des apprentissages du numérique et de la citoyenneté, en lien avec la gendarmerie de St-Jean-de-Monts.

Chaque année toutes les classes travaillent la musique en chant choral et rythme et présentent leur concert devant les parents. C'est à chaque fois l'apprentissage d'un nouveau répertoire et une découverte positive pour les familles. La venue d'un groupe péruvien sur la commune et la proposition par celle-ci de permettre aux élèves d'assister à leur concert sur le temps scolaire complète l'ouverture à la culture pour tous.

Le lien communal s'effectue à travers le Conseil municipal des enfants et en fin d'année 2018 par la fabrication par les CM1-CM2 d'éventails lors de la semaine espagnole ; éventails qui ont été exposés à la bibliothèque et qui ont été très appréciés.

L'année scolaire 2018/2019 va démarrer avec un nouveau projet d'école 2018/2022 autour de trois axes : assurer la maîtrise du lire-écrire pour chaque élève ; s'appuyer sur le calcul mental et l'usage du numérique pour développer les compétences des élèves en mathématiques ; citoyenneté et culture.



Deux classes CE1-CE2 et CM1-CM2 vont découvrir le théâtre et bénéficier de l'intervention d'une professionnelle pendant 18H réparties sur l'année scolaire avec la présentation de leurs pièces.

Toutes les classes de la maternelle au CM2 ont défini le thème de leur exposition d'arts visuels 2019 : les formes.

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année sur rendez-vous au 02 51 68 01 95.

→ ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX

En fin d'année scolaire dernière, les élèves de deux classes (CM1 et MS) ont travaillé sur un nouveau logo pour notre école. Il a été créé avec l'aide d'un papa d'élève graphiste et orne maintenant l'entrée de l'école.

Dans le même temps, cette entrée a été retravaillée avec la suppression d'un mur. Ces travaux ont été effectués en lien avec la réfection du bitume de la cour des classes élémentaires et le changement d'énergie pour le chauffage (passage à l'énergie gaz). L'OGEC a également profité des vacances pour procéder à la peinture extérieure des deux classes de CP et CE1. Pour la gestion de la garderie, un nouveau système de pointage par codes-barres a été mis en place.

Pour cette année scolaire, les effectifs restent stables avec 200 élèves pour 8 classes (3 classes maternelles et 5 classes élémentaires). Peu de changements ont eu lieu cette année dans l'équipe enseignante. On notera l'arrivée de Mme Virginie PONTOIZEAU à ¼ temps en classe de CE1 et en ¼ temps en classe de CE2, et de Mme Sandie LOUCHART, à 1/3 temps sur la décharge de direction en CM2.

Comme d'habitude, les classes vont travailler sur un thème commun. Celui retenu pour cette année est « J'aime ma planète ».

Pendant le reste de cette année scolaire, les activités habituelles se poursuivent, citons entre autres :

- La correspondance des classes de maternelle avec leurs homologues de Challans et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
- La présence une heure par semaine auprès des classes de la PS au CE1, de M. Gaël SORET, intervenant de l'école de musique intercommunale Vibrato.
- Comme une année sur deux, 40 enfants des classes de CM1 et CM2 vont aller en classe de neige dans le Cantal pendant huit jours, du 1^{er} au 8 février 2019. Leur séjour combinera classe, visites, découverte de la vie en groupe et bien sûr... ski !
- La participation des classes de CE2, CM1 et CM2 au désormais traditionnel concert Chantemai.

D'autres temps forts seront ou ont déjà été vécus :

- La participation des enfants de PS à un spectacle dans le cadre de la manifestation « Les Enfantines » au Perrier,
- La présentation aux enfants de CM2 des métiers du bâtiment par la CAPEB (Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment)
- Des parcours artistiques pour plusieurs classes dans le cadre du programme culturel de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts.

De son côté, en ce premier semestre 2019, l'APEL propose aux parents d'enfants de 0 - 10 ans, le parcours Alpha Parents. Voici en quelques mots en quoi il consiste :

Le rôle de parent nous questionne souvent : le parcours ALPHA s'adresse à tous les parents ou autres personnes élevant des enfants et souhaitant être accompagnés dans leurs tâches éducatives. Il propose des temps d'échanges en petits groupes et des pistes pour vivre sa parentalité de façon plus sereine.

L'équipe de l'APEL sera heureuse de vous accueillir à la salle du camping municipal durant 5 soirées conviviales autour d'un dessert gourmand (20h-22h). La participation est gratuite mais l'inscription est souhaitée. Il y aura une possibilité de garde d'enfants sur demande.

Voici les thèmes abordés :

- mercredi 27 février 2019 : "Construire des bases solides"
- mercredi 6 mars 2019 : " Répondre aux besoins de nos enfants"
- mercredi 20 mars 2019 : "Poser des limites"
- mercredi 3 avril 2019 : "Gérer les disputes et les colères"
- mercredi 24 avril 2019 : " Responsabiliser nos enfants"

Renseignements et inscriptions :

Courriel : alphaparentssoullans@gmail.com

Enfin, nous donnons rendez-vous à toutes les personnes qui désirent visiter notre école, le samedi 19 janvier 2019 de 10h30 à 12h pour une matinée Portes Ouvertes.



Centenaire de l'Armistice

SPECTACLE

Un poilu maraîchin au front

Dans le cadre des commémorations de la fin de la 1^{re} guerre mondiale, la commune de Soullans avait programmé le vendredi 19 octobre une soirée autour d'un spectacle évoquant la vie d'un simple soldat « de chez nous ».

Ce spectacle, proposé par l'AREXCPO en Vendée, initié par Jean-Pierre BERTRAND, met en scène la correspondance d'Henri ECHARDOUR, de sa femme et de sa fille tout au long de la guerre. Ils ont échangé plus de 600 cartes postales. Comme tant d'autres, Henri ECHARDOUR, maraîchin de Notre-Dame-de-Monts, a quitté son marais, sa ferme, pour rejoindre son régiment. Blessé plusieurs fois, il a été renvoyé systématiquement au front. Il a été démobilisé en 1919. Ce spectacle, riche en émotions, fait ressortir, avec beaucoup de pudeur, la vie des poilus dans leur quotidien, la mort, la peur et l'éloignement de leurs proches tant aimés.

À noter que ce spectacle a également été joué pour les enfants des écoles primaires de Soullans (élèves de CM). La semaine précédente, les enseignants avaient échangé avec leurs élèves sur le sujet.



11 NOVEMBRE 2018

Les Soullandais font leur devoir de mémoire

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918, prend fin la première guerre mondiale, le cessez-le-feu est acté à 11 heures. L'armistice est signé dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne par le Maréchal JOFFRE. À la fin du conflit, la France compte 1 400 000 soldats et 300 000 civils morts pour une population de près de 40 millions d'habitants. Il y a aussi 4 300 000 militaires blessés.

Soullans, commune de près de 2 500 habitants au début de la guerre, déplore la mort de 127 de ses enfants. Leur moyenne d'âge était de 28 ans, plus de 40% d'entre eux avaient de 19 à 25 ans.

Le 11 novembre 2018, les Soullandais, de toutes générations, ont commémoré cette date importante de notre histoire marquant la victoire et la paix retrouvée. La cérémonie a débuté à 11 heures par la sonnerie à la volée des cloches de l'église pendant 11 minutes, signal fort qui, il y a 100 ans, avait rassemblé toutes les communes de France pour transmettre la nouvelle tant attendue.

Un défilé de Soullandais, enfants, parents, jeunes élus, anciens combattants, membres du conseil municipal, est parti de la mairie pour rejoindre le parvis de l'église afin d'accomplir un devoir de mémoire. Arno, 16 ans, a effectué la montée des couleurs. Le défilé a ensuite pris la direction du monument aux morts. Les enfants y ont déposé 127 galets peints en bleu, blanc et rouge (travail accompli par les enfants du conseil municipal, des écoles et de l'accueil de loisirs) ; sur chaque galet, le nom d'un de nos défunts avait été écrit.

Le président des anciens combattants, Nicolas CHEVRIER, a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) et M. le Maire, Jean Michel ROUILLÉ, celui du Président de la République.

Six jeunes élus ont énoncé les 127 noms des Soullandais morts pour la France. Puis, Arno a eu l'honneur de raviver la flamme du souvenir, venue de l'Arc de Triomphe et transmise aux communes lors d'une cérémonie organisée par le Conseil Départemental.

Des gerbes de fleurs ont ensuite été déposées dans le monument aux morts par les anciens combattants et M. le Maire.

La sonnerie aux morts, une minute de silence et la Marseillaise ont clos le protocole officiel de la cérémonie.

Les enfants, pour conclure, ont effectué un lâcher de pigeons comme symbole de liberté et de paix.

Puis les Soullandais se sont retrouvés au foyer rural pour partager un moment de convivialité et d'amitié. Un poème en l'honneur des « poilus » a été déclamé à cette occasion par M. COUTARELLE.



Nos jeunes soullandais ONT DU TALENT...



Antonin Gargouil élu Conseiller Départemental Jeune

Antonin, élève de 5^e du collège Saint-Joseph de Challans s'est déclaré candidat, en octobre, pour le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). Les élections ont eu lieu les 16 et 18 octobre autour du thème « l'écocitoyenneté au Collège ».

Antonin a été élu avec 73% des voix ; il a siégé pour sa première séance plénière au Conseil Départemental des Jeunes le 21 novembre 2018. Son mandat est de deux ans.

Antonin, quelle a été ta motivation pour te porter candidat ?

« J'ai voulu être élu conseiller départemental pour poursuivre l'expérience de deux ans que j'ai eue au sein du Conseil Municipal des Enfants de Soullans. Comme ce mandat est placé sous le thème de l'écocitoyenneté au Collège, je souhaitais faire des propositions afin de lutter contre le gaspillage ».



Pauline Skalinski pompier volontaire

Le samedi 24 novembre, les sapeurs pompiers du centre de secours et d'incendie de Saint-Jean-de-Monts fêtaient la Sainte-Barbe. À cette occasion, une jeune soullandaise de 17 ans, Pauline SKALINSKI, après ses trois ans de formation et l'obtention de son examen, a reçu son casque rouge de pompier. Elle peut aujourd'hui participer à des interventions comme pompier volontaire.

Pauline, quelle a été ta motivation pour t'investir comme pompier ?

« J'aime être proche des gens et me rendre utile »

Pauline il y a quelques années avait déjà fait preuve de son intérêt pour les autres et la vie de notre commune en étant élue au Conseil Municipal des Enfants de Soullans.



Kévin Pajot et Emilien Yvernoiseau à l'Ultimate Frisbee

Licenciés au Tennis Club Soullandais et ayant aussi une licence d'Ultimate Frisbee au Jets de Challans, Kévin PAJOT et Emilien YVERNOISEAU ont été champions de France sur sable d'Ultimate Frisbee à Royan les 29 et 30 septembre 2018. Ils ont battu en finale l'équipe de Blois sur le score de 7/6.



!!! Si vous connaissez d'autres jeunes soullandais méritants, n'hésitez pas à transmettre l'information en mairie.

MARCHÉ DE NOËL 2018

Coup de chapeau aux bénévoles...

- Ceux qui ont fondé le 1^{er} Marché de Noël à SOULLANS,
- Ceux qui ont continué à le faire vivre au fil des ans,
- Ceux qui l'ont organisé en 2018, à savoir l'équipe de la SAT (Soullans Animation Tourisme).



En 1999 : 8 exposants

En 2018 : 56 exposants, pour la plupart des artisans locaux, qui proposent aux visiteurs leurs créations dans des domaines les plus variés.

Et les enfants ne sont pas oubliés :

- promenade en calèche
- manège
- sculpteur de ballons
- prestidigitateur

et, bien sûr, l'incontournable photo avec le Père Noël...



ECO CYCLERIE : nouveaux horaires

Ouverture du dépôt pour les dons :

du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Ouverture de la boutique :

Lundi : 13h30 – 17h30

Mercredi et samedi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Ecocyclerie
RECYC'LA VIE
acteur de l'économie solidaire!



LES PLANIMÈTRES

Trois planimètres de l'intercommunalité sont installés, un sur la route du Perrier, l'autre sur la route de la Gare et le dernier sur la route de Challans.

Une face est réservée aux événements intercommunaux et l'autre aux événements communaux avec une affiche au format abribus (120cm x 176cm).

→ Les associations qui souhaitent communiquer à propos d'un événement peuvent prendre contact auprès de la Communauté de communes Océan-Marais-de-Monts

Tél. 02 51 59 98 94



RÉCEPTION DE LA TNT

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés.

Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez :

- vous rendre sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr »
- appeler le 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
(prix d'un appel non surtaxé).



BOURSE AUX JEUNES BÉNÉVOLES VENDÉENS

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans, Vendéen et bénévole dans une association ?

Par ces actions bénévoles essentielles sur le territoire, vous montrez l'exemple et transmettez cette culture du don. Afin de saluer votre engagement, le Département souhaite récompenser les jeunes vendéens qui s'investissent bénévolement en proposant une bourse qui financera une partie de votre permis de conduire ou de vos études supérieures.

Renseignez-vous sur www.benevolat.vendee.fr



→ RAPPEL :

La carte d'identité et le passeport à portée de clic !

Vous pouvez effectuer vos pré-demandes en ligne

Désormais ces formalités sont biométriques !

- **Cartes nationales d'identité : s'adresser à la Mairie de Challans ou de St-Hilaire-de-Riez**
- **Passeports : s'adresser à la Mairie de Challans uniquement.**

Pour obtenir des informations sur les pièces à fournir et la procédure à suivre :

→ consulter le site de la mairie

ou

→ téléphoner Mairie de CHALLANS : 02 51 49 79 79

Mairie de ST-HILAIRE-DE-RIEZ : 02 51 59 94 00



→ POINT D'ACCÈS AU DROIT : des experts à votre écoute ...

Le Point d'accès au droit de Challans est un service de proximité qui a pour but de faciliter l'accès au droit de tous les citoyens, en mettant à la disposition du public :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel ouvert à tous
- une aide pour l'orientation et pour l'information sur toute question d'ordre juridique
- un accès à des associations spécialisées
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits.

Les citoyens soullandais peuvent accéder à certaines permanences de professionnels (uniquement sur rendez-vous) :

- Notaire
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- Agence départementale pour l'information sur le logement et l'énergie : ADILE 85
- Ecrivain public
- Avocat
- France Victimes 85

!!! Pour prendre un rendez-vous : **02 51 60 02 10**

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h45.

Le point d'accès au droit se trouve au service Vie sociale de la mairie de Challans.



Seuls les avis de naissance et de mariage, pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances du second semestre 2018 : 16

12 mai 2018

Angelo STEPHAN
115, route de la Pierre Levée

30 juin 2018

Eléna MOREAU
5, rue des Châtaigniers

09 août 2018

Axel BROCHARD
2, chemin du Paradis

16 août 2018

Irène VAVIERAS
58, chemin de la Sauvagette

23 août 2018

Siméon ALEDJI
25, chemin de Rocheville

26 août 2018

Tom VRIGNAUD
65, chemin des Rouches

1^{er} septembre 2018

Lenny GERARD
13, rue de l'Océan

6 septembre 2018

Hugo CONTINANT
12, impasse des Boutons d'Or

21 septembre 2018

Kyle MONSIMER
51, route du Perrier

19 octobre 2018

Aélie MOUILLEAU
6, impasse des Néfliers



→ MARIAGES

Nombre de mariages du second semestre 2018 : 4

28 juillet 2018

BATARD Brigitte et GUYON Thierry
18, boulevard Clemenceau

25 août 2018

FREMONY Julie et BOUCARD Frédéric
18, rue du Moulin Vert (Paris)

8 septembre 2018

CHAUVIN Céline et RODELLAR-LACRUZ Mathieu
6, chemin de la Chapelle

Mariages hors commune :

28 juillet 2018 à AIZENAY

PROUTEAU Virginie et GUYON Cédric
1, route du Perrier



→ DÉCÈS

4 juin 2018

Mme PIAT Yvette – 91 ans
13, rue de la Sapinière

15 juin 2018

M. MOUCHET René – 91 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

21 juin 2018

Mme PAILLOT Yvonne – 87 ans
4, impasse de l'Aubépine

23 juin 2018

M. LEVERT Maurice – 89 ans
9, rue de la Pierre Levée

1^{er} juillet 2018

Mme DURANTEAU Irma – 88 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

11 août 2018

M. FREYERMUTH Martial – 80 ans
5, avenue de la Rochejaquelein

14 août 2018

M. CESBRON Bernard – 83 ans
7, rue des Sables

17 août 2018

M. GRONDIN Georges – 91 ans
14, rue Charles-Milcendeau

27 août 2018

Mme CHAILLOT Alice – 95 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

6 Septembre 2018

M. RENONCÉ Michel – 77 ans
7, chemin de Bel Air

7 octobre 2018

Mme ROSE Marcelle – 94 ans
11A route de la Gare

9 octobre 2018

Mme MERCERON Raymonde – 88 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

26 octobre 2018

Mme THOUZEAU Florence – 91 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

28 octobre 2018

M. RIVIÈRE Robert – 76 ans
26, route de la Pierre Levée

29 octobre 2018

Mme BARBEREAU Marcelle – 90 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

14 novembre 2018

Mme HOUBÉ Lucienne - 94 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

19 novembre 2018

M. CONSOLI Charles – 73 ans
26, impasse de La Michelière

28 novembre 2018

Mme GIRARD Odette – 96 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

30 novembre 2018

M. TURPIN Franck – 43 ans
7, rue de Nantes

30 novembre 2018

M. VRIGNAUD Rogatien – 86 ans
80, route de la Gare



Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points soullandais	Mme DEMARET Stéphanie	6, rue des Bleuets steffychtinange@gmail.com	06 86 47 07 16
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19, Chemin des Landes mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr	06 60 90 70 30
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40, rue des Ormes liliane-girard@laposte.net	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32, rue Charles Milcendeau vigrebo@gmail.com	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	2, chemin du Grand Bois jumelage.soullansledesma@gmail.com	06 83 37 04 27
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easburkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Échiquier du Marais	M. LANDOIS Nicolas	30, chemin de Moscou	06 22 62 51 16
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	Les Esseppes - 2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr showaucoeur.fr	06 62 33 27 06 02 51 35 27 06
La Bibliothèque soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard philippe.letouche@orange.fr	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Les Amis du Musée Milcendeau	M. GUILLET Benoist	36, chemin des Landes bguillet@yahoo.fr	02 28 10 33 17
LesArts	Mme GUITTONNEAU Isabelle	73, chemin du Bas Marais www.facebook.com/lesartssoullans/	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécharde martinelacale@orange.fr	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais Challans	M. LECLERC Jean-Pierre	63, route de Pierre Levée lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75
Les Tréteaux soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32, rue des Ormes http://facebook.fr/lestreteauxsoullandais lestreteauxsoullandais@gmail.com	02 51 49 32 97
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr	06 68 84 32 12
Soullans Cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com www.vocali85.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive zamtrad@laposte.net	06 79 27 33 74
Social - Solidarité - 3^e Age			
A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25, rue des Aulnes admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org	02 28 10 34 13
Alcool Assistance - La Croix d'Or Challans	M. LOUERAT Joseph	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net	06 45 10 83 69 02 51 35 11 27
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Joseph	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire	02 51 93 07 16

Assistantes maternelles	Mme STEVENS Patricia	6, square Saint-Jean Saint-Jean-de-Monts https://www.facebook.com/pages/Les-Ptits-des-Monts/410912818932379	07 71 23 28 11
Club de l'amitié soullandaise	M. COSSAIS Christian	13, rue des Ormes clubamitiesoullandaise@hotmail.com	02 28 10 97 61
Secours Catholique	Mme MIGNE Aliette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53

Associations scolaires et extrascolaires

Amicale de l'école publique	M. ARCHAMBAUD Yann	1, rue des Aulnes aepsoullans@orange.fr	02 28 10 55 21 06 83 60 54 28
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
La Jeunesse Soullandaise	Mme PAQUIER Arlène	5, impasse des Boutons d'Or lajeunessesoullandaise85300@gmail.com	
O.G.E.C.	M. PAPIN Yvan	26 bis, rue Charles Milcendeau yvan.papin@free.fr	02 51 55 02 39

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandean hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub	02 51 39 70 63
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller associationdanses2000@gmail.com	02 51 55 52 65 06 21 39 26 97
Football Hirondelles soullandaises	M. BLANDINEAU Stéphane	44, chemin du Bois Ménard blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com facebook : hirondellesoullandaisesfoot	06 42 17 62 67
Gymnastique soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291, route du Soullandean gym.soullans@orange.fr	06 15 58 36 74
Pétanque soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne petanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://www.petanquesoullandaise.fr	06 82 33 06 37 02 51 58 89 09
Soullans Urban Football Team	M. BARRÉ Julien	12 impasse du Fief du Pâtis - Challans 554008@lfpl.fr https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com	06 20 99 60 80
Tennis club soullandais	M. GRIT Cyrille	32, chemin du Parc cyrille.grit@wanadoo.fr tennisclubsoullans@orange.fr	06 17 46 79 03

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70, route du Perrier chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr	06 85 57 92 90 09 50 65 79 83
Amicale de pêche soullandaise	M. BESSEAU Marcel	68, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com	06 72 31 25 14
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche soullandaise"	M. TESSIER Albert	133, route des Borgnières	02 51 35 24 79 06 56 89 02 68
Société chasse "L'amicale paysanne"	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78

A noter

JOURNÉE PLANTES ET NATURE
DIMANCHE 28 AVRIL 2019
LE PERRIER

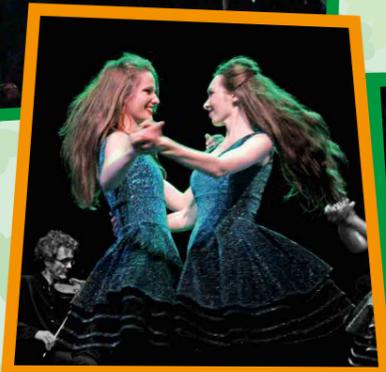


La municipalité de Soullans propose ce spectacle
dans le cadre de la 5^e Saison.

Huit danseurs de l'école de danse irlandaise « NANTES IRISH DANCE » présenteront des danses traditionnelles irlandaises. Vous découvrirez la diversité des styles avec claquettes irlandaises, light, céili, set dancing et sean nós. Quatre musiciens du groupe Gaolta les accompagneront énergiquement



CONCERT « NANTES IRISH DANCE »
VENDREDI 5 AVRIL 2019
ESPACE PREVOIRIE À SOULLANS



Adresses utiles

Services publics

- MAIRIE
- POMPIERS CHALLANS
- GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS
- BUREAU DE POSTE
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Culte

- PRESBYTÈRE

Ecoles

- ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE
- ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE
- ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX MATERNELLE ET PRIMAIRE

Santé - Social

- A.D.M.R.
- SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
- EHPAD LES CHÂTAIGNIERS

CHIRURGIENS DENTISTES

CABINET D'INFIRMIÈRES

KINÉSITHÉRAPEUTES

MÉDECINS

ORTHOPHONISTE

OSTÉOPATHE

PÉDICURE - PODOLOGUE

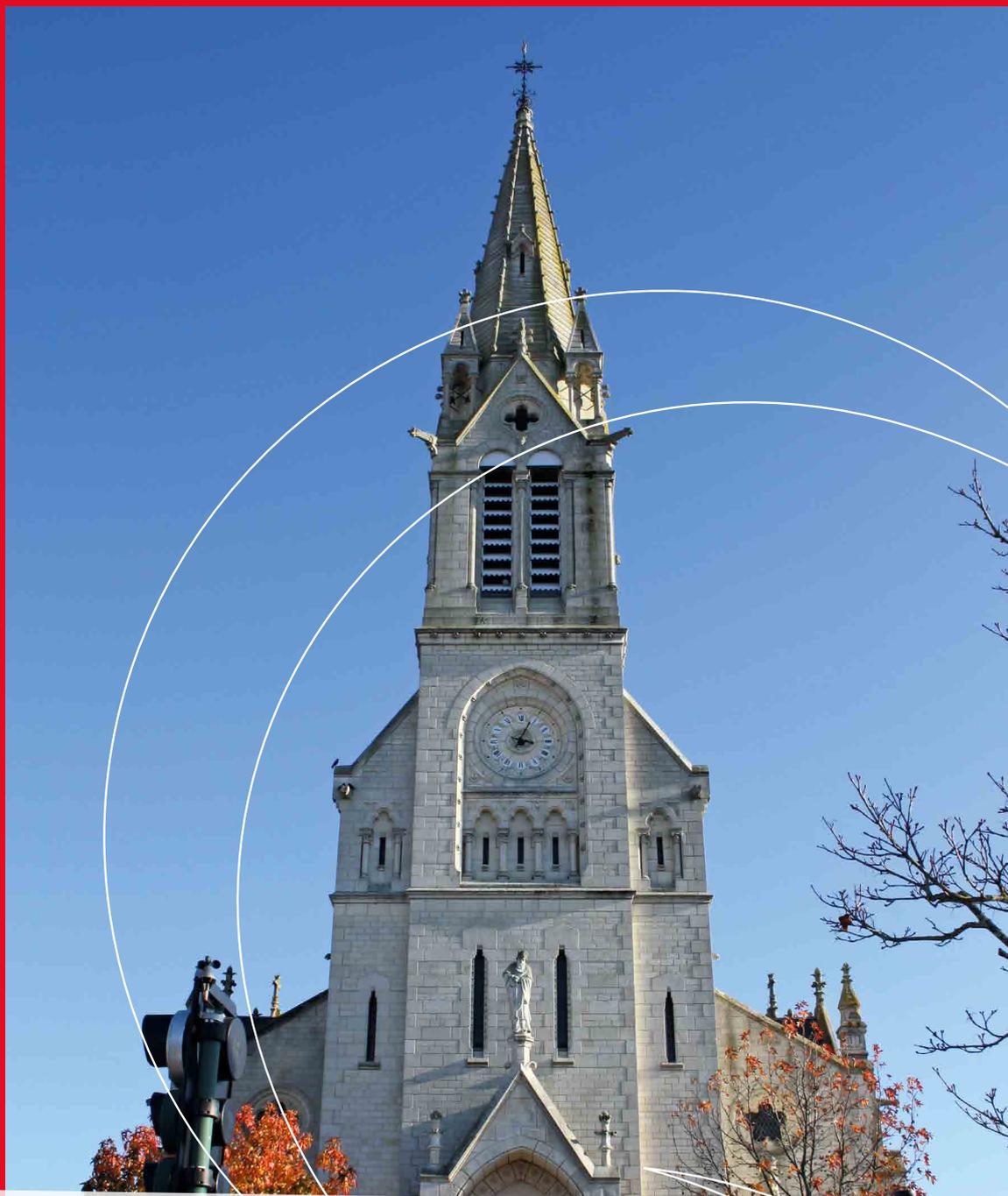
PHARMACIE

Divers

- ACCUEIL DE LOISIRS
- MUSÉE
- TAXI - AMBULANCE
- TAXI NAVETTE CHALLANS

Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
	02 51 68 06 90 ou 18
	02 51 58 01 44
2 rue Charles Milcendeau	3631
Place Jean Yole	02 28 17 26 83
M. l'Abbé ROULLIÈRE 12 rue Pierre Monnier - 85300 Challans	02 51 68 23 74
Mme PÉRAULT-ROUSSEAU - Rue du Saule Creux	02 51 68 37 02
Mme FAYET - Rue de l'École	02 51 68 01 95
M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
Secrétariat - Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
Mme DOUILLARD - Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
Mme GABARD - 11 rue de Château d'Eau	02 51 68 52 38
Mmes GROLIER, BOURON et COQUILLON Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
Mmes BULTEAU et DEVILLERS Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
Mme MAUDOUX - 8 rue de l'École	02 51 49 20 26
Mme DESPEGHEL - 8 rue de l'École	06 03 94 98 57
M. BERRUEL - 3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
M. LARDIÈRE et Mmes COUVRAND et ROLLAND 2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 00 20
Dr ANTALUCA-OBEYA Simona Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Mme CHABEAUD Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
Mme DAHERON - 5 place Jean Yole	02 51 68 01 40
Mme REVOL - 14 rue de l'École	02 51 55 11 66
Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand	02 51 35 03 84
M. TANCRAÏ Frédéric - 7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61
M. et Mme VACHON Yoann - Taxi'Yo Transport à la demande	02 28 17 02 73 06 31 27 22 34

*Les cloches ont sonné pour annoncer l'armistice en 1918
et les cloches ont sonné pour célébrer le centenaire de l'armistice en 2018...*



Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : contact@soullans.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.